

BÂTIMENT DURABLE

Synthèse annuelle 2019

La rénovation énergétique des logements dans le Grand Est



123

Panorama général

p. 3

- Chiffres clés
- Les principaux dispositifs



La rénovation énergétique selon le parc de logements

p. 7

- Logements privés
- Copropriétés
- Logements publics
- Retombées économiques



Dynamique des dispositifs d'aide

p. 11

- CITE : Crédit d'Impôt pour la Transition Energétique
- Eco-PTZ
- Dispositif « Habiter Mieux »
- CEE : Certificat d'Economie d'Energie
- Eco-PLS



L'accompagnement dans les territoires

p. 17

- Les points d'entrée pour les particuliers
- La rénovation énergétique performante
- L'accompagnement des copropriétés



Labels et qualifications

p. 24

- RGE : Reconnu Garant de l'Environnement
- Labellisations et certifications



Chiffres clés

PARC PRIVÉ	2017	Part
Nombre de logements privés	2 787 074	8,1 % du parc France Métropolitaine
<i>Dont nombre de logements individuels</i>	1 573 964	56 %
<i>Dont nombre de logements collectifs</i>	1 213 110	44 %
Logements* datant d'avant 1945	714 699	26%
Logements* datant de 1945 à 1990	1 427 236	51 %
Logements* datant d'après 1990	645 139	23 %

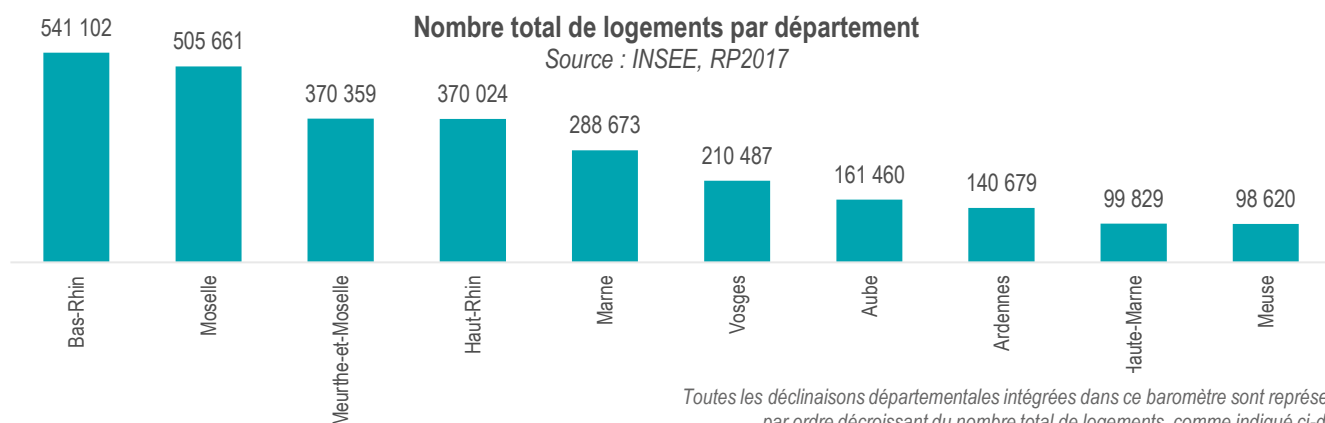
Source : INSEE RP 2017

PARC SOCIAL	2019	Part
Nombre de logements sociaux	435 179	8,8 % du parc France Métropolitaine
<i>Dont nombre de logements individuels</i>	57 656	13 %
<i>Dont nombre de logements collectifs</i>	370 931	85 %
<i>Dont logements datant d'avant 1950</i>	30 233	7 %
<i>Dont logements datant de 1950 à 1969</i>	143 427	33 %
<i>Dont logements datant d'après 1969</i>	261 519	60 %
<i>Dont logements à étiquettes A et B</i>	29 297	7 %
<i>Dont logements à étiquettes C et D</i>	239 166	55 %
<i>Dont logements à étiquettes E, F et G</i>	101 914	23 %

Source : RPLS (Répertoire du parc locatif social) 2019

Les données des logements non conventionnés appartenant à une société d'économie mixte (SEM) sont inclus.

Sans ces logements, le parc social s'élève à 429 280 logements



Toutes les déclinaisons départementales intégrées dans ce baromètre sont représentées par ordre décroissant du nombre total de logements, comme indiqué ci-dessus



Chiffres clés

Objectifs sectoriels en rénovation (à titre indicatif, non contraignants – SRADDET adopté le 22/11/2019) du **SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE (SRADDET)**

Réduction de la consommation énergétique du secteur résidentiel :

-47% à horizon 2030 /
-89% à horizon 2050
(année de référence 2012)

Rénovation de 100% des logements construits
avant 2015 d'ici 2050 avec la cible
104 kWhEP/m²
conformément à la Loi TECV

Rénovation de :
→ **358 574** logements sociaux
→ **2 385 925** autres logements

Données issues des travaux de scénarisation visant l'objectif stratégique Région à Energie Positive et bas carbone en 2050 du projet de SRADDET

Objectifs nationaux du **PLAN DE RÉNOVATION ENERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS (PREB)**

500 000 logements
rénovés par an

Dont : **250 000** logements occupés par des ménages
modestes

Dont : 100 000 passoires thermiques
dans le logement social

Dont : **250 000** logements occupés par des
propriétaires ou locataires, modestes ou non modestes

Dont : 150 000 passoires thermiques
occupées par des propriétaires

GRAND EST	2019	Evolution annuelle
Nombre de CITE (Crédit d'impôt) accordés	76 512	-37 %
Nombre de logements engagés dans le Dispositif « Habiter Mieux » (Précarité énergétique)	11 562	+69,5 %
Nombre d'Eco-PTZ (Prêt à taux Zéro) accordés	4 785	+ 140 %
Nombre d'Eco-PLS (Prêt Logement Social) engagés	5 841	+10,0 %
Nombre d'entreprises ayant le signe RGE	6 403 (déc.2020)	+14,2 %
Nombre de demandes traitées par les EIE (Espaces Info Energie) ADEME/ADIL départementales du Grand Est <i>(*demandes concernant uniquement l'amélioration énergétique et les dispositifs d'aide à la rénovation énergétique)</i>	21 177	+67,7 %
CEE (Certificats d'Economies d'Energie) délivrés	24 831 GWh cumac (2018)	+51,1 %

Les principaux dispositifs

Le **crédit d'impôt (CITE)**

est le principal dispositif incitatif mobilisé par les ménages pour des travaux de rénovation partielle ou globale

L'**éco-PTZ (Eco Prêt à Taux Zéro)**

concerne un nombre plus limité de ménages, pour des travaux dont le montant est plus élevé que le bouquet d'actions moyen

Le **PTZ** d'abord appelé Prêt à 0% puis NPTZ puis PTZ+, réintroduit la possibilité de financer des acquisitions dans l'ancien, sous condition de travaux et de localisation

Le dispositif **Habiter Mieux** permet d'accompagner fortement les ménages modestes grâce aux financements de l'ANAH

« **Climaxion** »

est un programme de l'ADEME et de la Région Grand Est en faveur de la transition énergétique et de l'économie circulaire

La **T.V.A à taux réduit**

s'applique aux travaux d'amélioration de la qualité énergétique des logements

Les **Certificats d'Economies d'Energie (CEE)**

est un dispositif au bénéfice des ménages et des entreprises pour la transition énergétique et la croissance verte

Parc privé et social

L'**éco-PLS (Eco Prêt Logement Social)** est un dispositif national permettant de financer la rénovation dans le logement social

Le **Feder (Fonds européen de développement régional)** fait partie des principaux financeurs des opérations de rénovation énergétique HLM

Ces dispositifs ne couvrent qu'une partie de la cible visée, par conséquent la **marge de progression est importante**

Globalement, ces dispositifs ont un impact tant d'un point de vue **énergétique**, qu'**économique**

Les dispositifs peuvent être **cumulables** sous certaines conditions

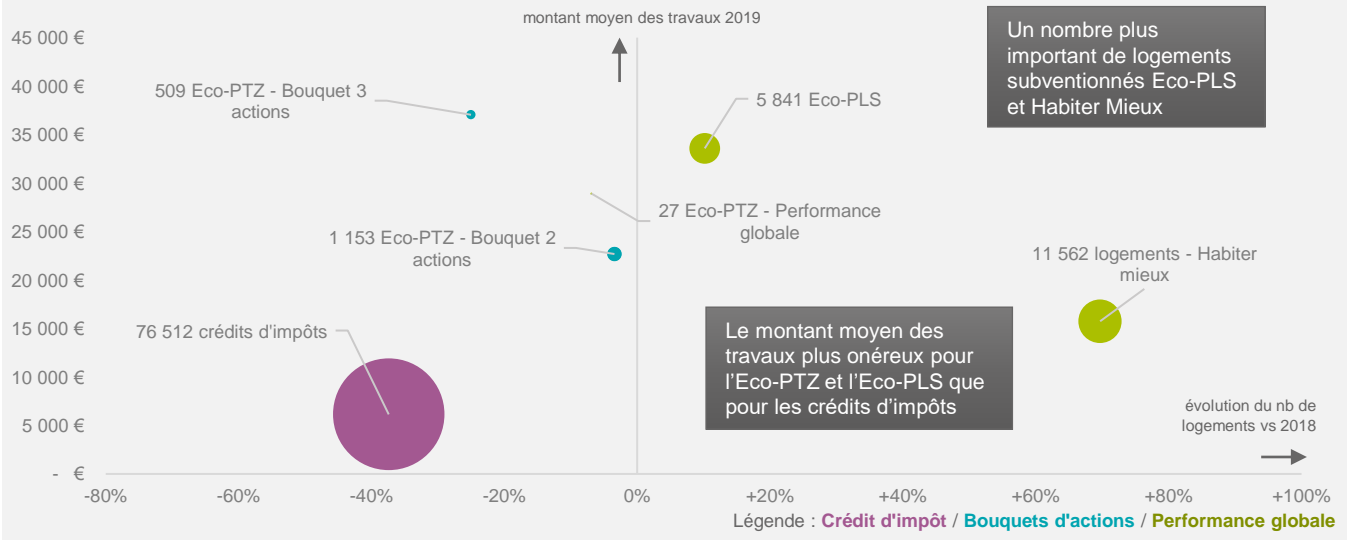
Parc social

Sur le parc existant, des dispositifs d'aide à la rénovation énergétique différemment sollicités

Le bilan des dispositifs d'aide à la rénovation énergétique

Les leviers à la rénovation énergétique en 2019 en Grand Est vs 2018

Unité : nombre de logements et montant en euros HT
Sources : CERC à partir des données ANAH, DHUP, DGFIP, SGFGAS



En nombre de ménages subventionnés, le **crédit d'impôt**, reste le principal dispositif en 2019. Néanmoins, sa sollicitation a chuté de quasiment 40% par rapport à 2018. Reflétant ainsi les premiers effets liés aux nombreux changements de critères d'obtention d'un CITE.

En ne tenant compte que des bouquets de 2 et 3 actions et des projets de performance globale, le nombre d'**Eco-PTZ** délivrés dans le Grand Est se réduit également par rapport à l'année passée. On note toutefois qu'en globalité, le nombre d'Eco-PTZ délivrés en 2019 a progressé de **140%** sur 1 an. Cette hausse s'explique en partie par une part importante d'actions seules en faveur des copropriétés subventionnée.

L'évolution des offres de l'**ANAH** sous deux formes : « Agilité » et « Sérénité » a conduit à un fort développement du nombre de logements aidés par rapport à 2018 : **+69,5%**. Le coût moyen des travaux des ménages aidés par le programme Habiter Mieux est également supérieur à ceux ayant profité du CITE.

En Région, d'autres aides en faveur de la transition énergétique et de l'économie circulaire peuvent être mobilisées par différents types de bénéficiaires : les copropriétaires, les entreprises, les collectivités et associations ainsi que les Bailleurs sociaux. Pour en savoir plus, consulter le Programme pour la Transition énergétique et l'Economie Circulaire **CLIMAXION** : https://www.climaxion.fr/sites/climaxion/files/climaxion_fiche_generique.pdf

Le nombre de logements sociaux ayant bénéficié de l'**Eco-PLS** a évolué à la hausse également par rapport à 2018 : **+10%**. Toutefois le coût moyen des travaux, bien qu'étant l'un des plus onéreux par rapport aux autres dispositifs, a régressé se portant pour 2019 à **33 580€** par logement en moyenne.

Note d'information :

Les dispositifs cités dans ce baromètre n'incluent pas les dispositifs spécifiques des collectivités territoriales.



La rénovation du **parc privé**

Source : estimation CERC

Avec aides (CITE, Eco-PTZ, « Habiter Mieux », dispositif régional)

→ **Rénovations effectuées ou terminées** en 2019

19 600 à 23 400 logements privés ont été rénovés en 2019 ou ont terminé en 2019 une rénovation étalée sur plusieurs années, grâce aux dispositifs d'aides.

13 900 à 17 200 logements privés ont été rénovés en 2019 (-14% environ en 1 an).

5 800 à 6 200 logements privés ont terminé en 2019 une rénovation étalée sur plusieurs années. Il s'agit de logements pour lesquels une action réalisée en 2019 se conjugue avec une ou plusieurs actions effectuées en 2018, et permet de terminer la rénovation énergétique en 2019.

→ **Dont Rénovations performantes** en 2019

9 600 à 11 500 logements privés ont été rénovés avec un gain énergétique performant (les données utilisées pour l'estimation ne permettent pas d'estimer précisément le niveau de performance atteint : gain énergétique supérieur à 50%, bouquets de travaux isolation, performance globale). Il s'agit de travaux étalés et terminés en 2019 ou travaux uniquement réalisés sur 2019.

Sans aide

→ **Rénovations effectuées ou terminées** en 2019

10 200 à 12 400 rénovations ont été effectuées sans aide.

Dont : **4 100 à 5 000** rénovations performantes

Dont : **1 500 à 1 800** en auto-rénovation

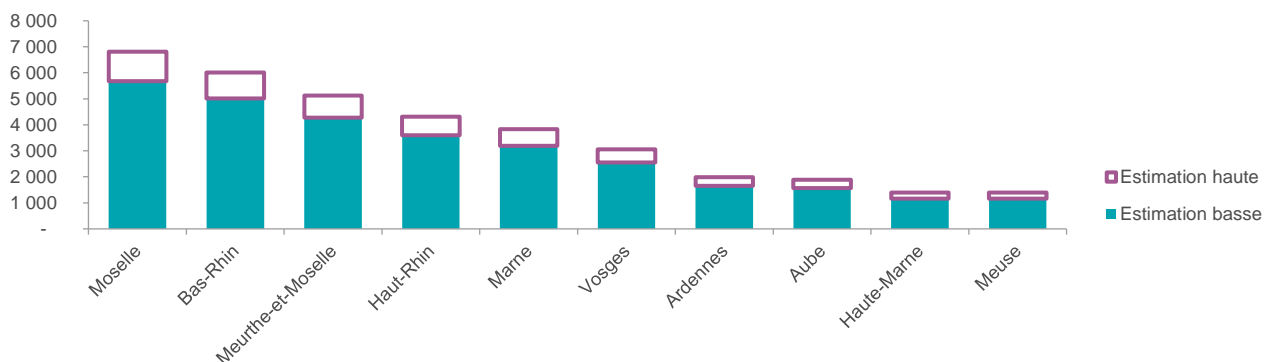
Note d'information :

Les estimations des rénovations effectuées sans aide sont à analyser avec prudence car la méthode nécessite encore d'être affinée.

Ces différents résultats ont été obtenus sur la base d'une méthode d'estimation développée par le Réseau des CERC. Elle se base sur des hypothèses de cumul des dispositifs, sur l'évolution du recours au crédit d'impôt en 2019 pour les travaux réalisés en 2018, mais également sur la part des rénovations énergétiques ayant recours aux dispositifs d'aide. A cette fin, la connaissance régionale mais également une analyse des études existantes (en particulier de l'enquête TREMI menée par l'ADEME) ont été indispensables pour valider certaines hypothèses.

Estimation du nombre de rénovations énergétiques par département

Source : Estimation CERC Grand Est





La rénovation des **copropriétés**

Source : Registre d'immatriculation des copropriétés, extraction au 07/01/2020

Les copropriétés ont l'obligation de s'immatriculer auprès du Registre des copropriétés depuis 2018. Ce dernier permet d'établir un premier diagnostic des copropriétés enregistrées de la Région, qu'on estime à 75% de l'ensemble des copropriétés de la région. Les moins bien représentées dans le registre sont plutôt les plus petites copropriétés, il conviendra donc de prendre des précautions d'interprétation des résultats.



33 377
copropriétés immatriculées

Les copropriétés potentiellement fragiles du Grand Est peuvent être classées en 4 grands types.



559 149
logements

Afin de donner un premier aperçu des enjeux les plus fréquents par grandes familles. Le diagramme ci-dessous présente ces dernières.



94%
comptent moins de 50 lots



111
sont composées de plus de 200 lots

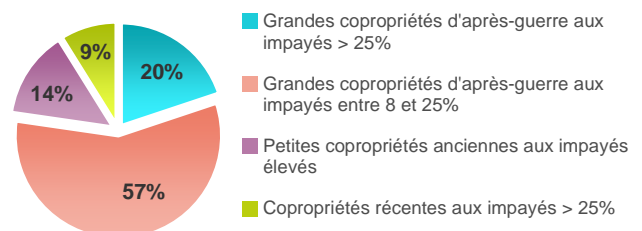


30%
ont été construites avant 1949



40%
ont plus de 8% d'impayés de charge

Types de copropriétés "potentiellement fragiles"



La rénovation des **copropriétés fragiles et dégradées**

Source : infocentre ANAH

→ Rénovations par le dispositif « **Copropriétés fragiles** » en 2019

1,9 M€ de subventions accordées. **417** logements répartis dans **11** copropriétés, soit 27% des objectifs de l'année 2019. Ce bilan mitigé traduit notamment une certaine difficulté des syndicats à mettre en place des projets en copropriété (manque de formation, etc.) ainsi que le manque d'opérateurs disponibles et spécifiquement formés aux problématiques de la copropriété pour accompagner ces situations.

→ Le « **Plan Initiative Copropriétés** » en 2019

46 copropriétés représentant près de 5 000 logements sont suivies dans le cadre du Plan Initiative Copropriétés de l'Anah qui vise à accompagner les copropriétés en difficulté vers leur redressement financier et vers une rénovation de leur bâti dans la mesure du possible, ou vers leur recyclage dans le cas contraire. En instaurant de nouveaux outils et en coordonnant les acteurs, il tend à débloquer les situations stagnantes dans lesquelles sont ces copropriétés. En 2019, **10%** de ces copropriétés étaient intégrées au sein d'un programme opérationnel de l'Anah.

668 logements en copropriété en difficulté ont ainsi pu bénéficier de **1,7 M€** d'aides au redressement en 2019.



Programme CLIMAXION : soutien à la rénovation basse consommation des **copropriétés**

Source : Région Grand Est

Bilan 2019 efficacité énergétique et qualité environnementale CLIMAXION

- ◆ 7 soutiens à la rénovation énergétique des copropriétés – AMO
- ◆ 1 € d'aide distribué a généré **1,50 €** de travaux
- ◆ 11 copropriétés aidées (366 logements) pour des travaux
- ◆ 1 € d'aide distribué a généré **8,60 €** de travaux

→ Aide régionale pour le recours à un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) en 2019

26 200 € de subventions accordées par la Région Grand Est – **7** copropriétés accompagnées par un Assistant à Maîtrise d'ouvrage.

Le soutien aux prestations d'AMO vise à favoriser l'émergence de projets de rénovation énergétique en copropriété en apportant une ingénierie technique, sociale et financière. .

→ Aide régionale pour la réalisation des travaux en 2019

712 900 € de subventions accordées par la Région Grand Est – **366** logements répartis dans **11** copropriétés rénovées

6,1 M€ de travaux générés.

Le soutien à la rénovation énergétique des copropriétés vise notamment à réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre et à répondre sur le long terme aux objectifs de maîtrise des charges énergétiques et ainsi lutter contre la précarité énergétique.



La rénovation du **parc social**

Source : Caisse des dépôts, DREAL

5 841 logements sociaux rénovés en 2019, dont 61% en niveau BBC-rénovation

435 179 logements sociaux étaient recensés au 1^{er} janvier 2019 dans le Grand Est (source : SDES, RPLS au 1er janvier 2019 incluant les logements non conventionnés des SEM).

40% des logements recensés datent d'avant 1970.

61% des logements sociaux rénovés ont atteint le **niveau BBC-Rénovation**.

196 M€ de travaux d'amélioration énergétique sur le parc social

Le coût moyen des travaux est de **33 580€/logement**, soit en moyenne **8 804€** de moins par logement en comparaison à 2018.

Les principaux dispositifs d'aide mobilisés en 2019

:

L'Eco-PLS : il s'agit d'un prêt à taux bonifié distribué par la Caisse des dépôts et consignations (CDC). L'objectif principal est de réhabiliter les logements sociaux les plus énergivores pour diminuer les charges énergétiques des locataires.

Programme CLIMAXION – Soutien à la rénovation énergétique des logements sociaux : la Région Grand Est apporte son soutien à des opérations de rénovation énergétique performante de logements sociaux qui s'inscrivent dans un objectif de rénovation globale basse consommation permettant de respecter les engagements climatiques et énergétiques du SRADDET. Ce dispositif vise à répondre sur le long terme aux objectifs de maîtrise des charges énergétiques et ainsi lutter contre la précarité énergétique, tout en assurant une maîtrise de la qualité de l'air intérieur des logements.

FEDER : les travaux de rénovation énergétique des logements sociaux sont éligibles au Fonds Européen de Développement Régional. Les opérations doivent être structurantes, regroupant un nombre significatif de logements et la rénovation doit viser une performance énergétique exemplaire.

Nombre de logements engagés éco-PLS en 2019 (Evol. 1 an)

Grand Est	France
5 841	48 050
+10%	+37%

Région Grand Est – CLIMAXION Soutien à la rénovation énergétique des logements sociaux

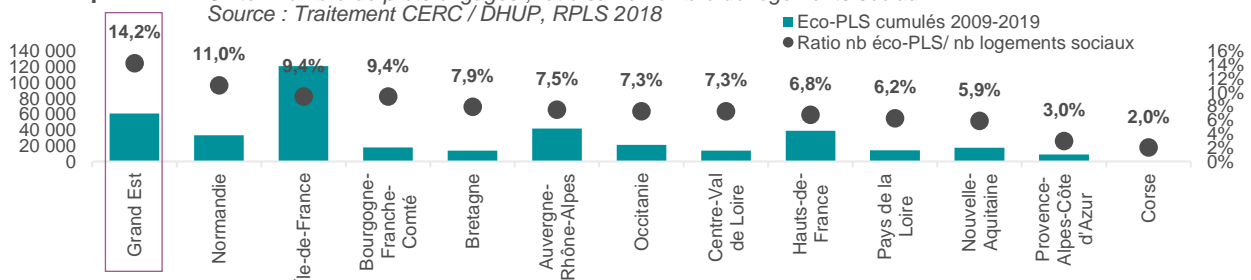
13 opérations	2,4 M€ d'aide Régionale
570 logements	33,7 M€ de travaux générés

Soutien à la rénovation énergétique des logements sociaux FEDER

3 310 logements	1 € d'aide a généré
	2,3 € de travaux

Logements sociaux engagés dans une rénovation via un éco-PLS entre 2009 et 2019 en France métropolitaine

Unité : nombre de prêts engagés ; ratio sur le nombre de logements sociaux
Source : Traitement CERC / DHUP, RPLS 2018



Note de lecture : En cumul depuis 2009, 60 644 logements sociaux engagés dans une rénovation via un Eco-PLS dans le Grand Est soit 14,2% du parc existant



Les retombées économiques de la rénovation énergétique

Source : CERC Grand Est

On considère cette fois l'ensemble des actions d'amélioration énergétique, qu'il s'agisse de bouquets d'actions ou d'actions seules portant sur les postes énergétiques (toiture, murs, ouvertures, chauffage, eau chaude sanitaire) afin de mesurer l'impact de l'amélioration énergétique sur l'activité des entreprises. Tous les montants ci-dessous sont Hors Taxes.



Chiffres d'affaires 2019

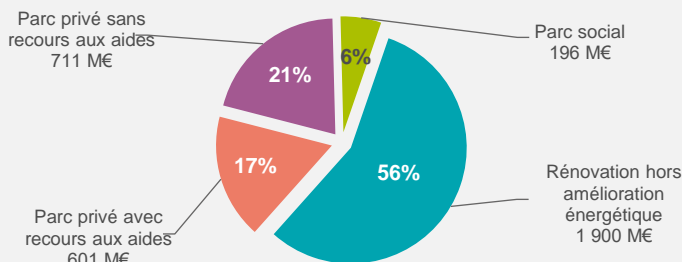
3 452 millions d'€

pour la rénovation (énergétique et autre) du logement dans le Grand Est

Source : CERC Grand Est – méthode Comptes de production du Réseau des CERC

Volume moyen de montant de travaux pour l'amélioration énergétique des logements

Source : Estimations CERC



Part moyen de marché de la rénovation énergétique du **logement privé**

38 %

Dont part de marché de la rénovation énergétique avec recours aux aides

17 %

Dont part de marché de la rénovation énergétique sans recours aux aides

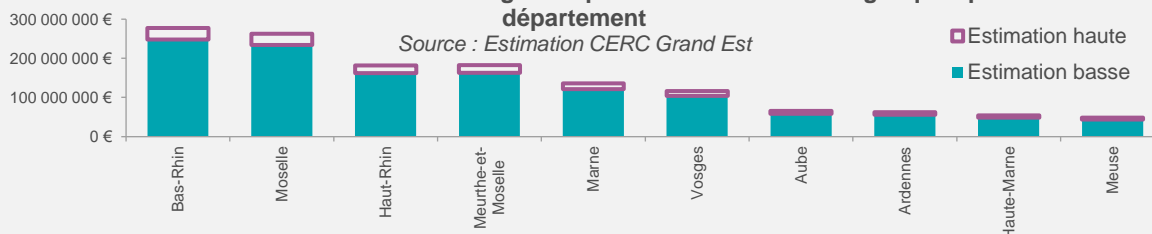
21 %

Part de marché de la rénovation énergétique du **logement social**

6 %

Estimation du chiffre d'affaires généré par les rénovations énergétiques par département

Source : Estimation CERC Grand Est



1 200 à 1 400 M€ de travaux d'amélioration énergétique **sur le parc privé** ont été réalisés en 2019 dans le Grand Est, avec ou sans aide.

Il s'agit d'actions ayant potentiellement eu un impact sur la consommation énergétique du logement, que ce soit dans le cadre d'un bouquet d'actions ou d'une action seule.

Les travaux concernés portent sur les postes d'isolation (murs, toitures et ouvertures) ou les changements d'équipement (chauffage ou eau chaude sanitaire).

Ce montant total de travaux représente en moyenne **38 %** du **chiffre d'affaires entretien-rénovation de logement** des entreprises du Grand Est.

Le montant des travaux énergétiques réalisés par des ménages qui n'ont pas eu recours aux dispositifs d'aide s'élève entre **670 à 750 M€**.

La rénovation énergétique (logements publics et privés) représente en moyenne **44 %** de l'ensemble du chiffre d'affaire entretien-rénovation de logements, en 2019.

Le crédit d'impôt

Source : DGFIP

Le CITE, sollicitation en baisse dans le Grand Est

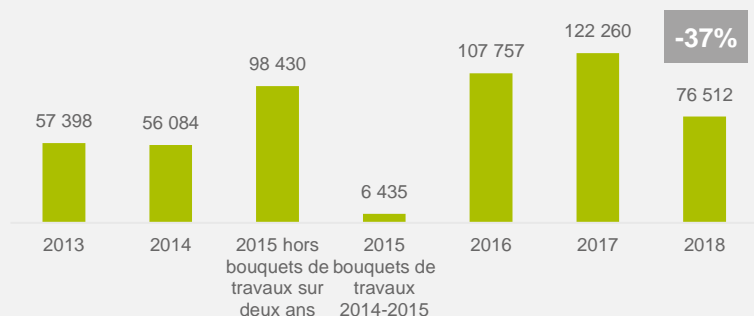
◆ **97 454 actions réalisées** avec l'aide du CITE (-42% en 1 an)

◆ **1 €** de crédit d'impôt distribué a généré **4,52 €** de travaux (+14% en 1 an)

Nombre de foyers ayant obtenu un crédit d'impôt

Unité : nombre de foyers

Source : Traitement CERC / DGFIP



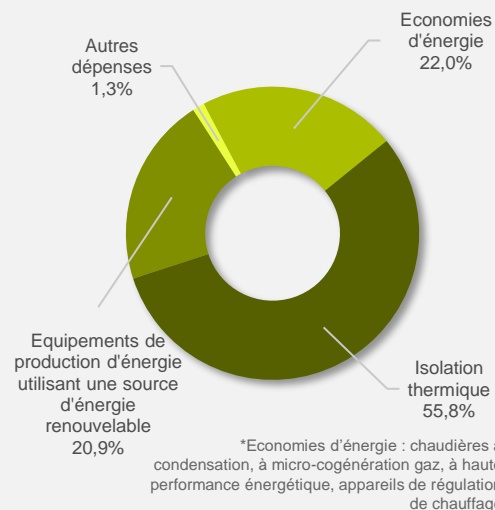
107 M€ de crédit d'impôt distribués

484 M€ de travaux déclarés

Répartition des actions menées en 2018 (et déclarées en 2019) par les ménages

Unité : nombre d'actions réalisées

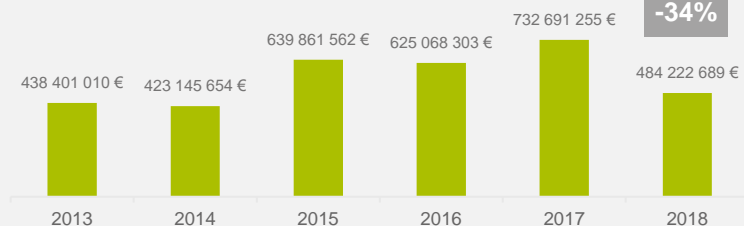
Source : Traitement CERC / DGFIP



Montant des travaux réalisés dans le cadre d'une demande de crédit d'impôt

Unité : €

Source : Traitement CERC / DGFIP

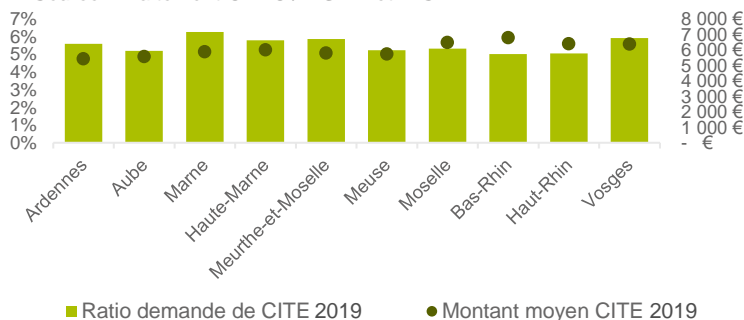


740 815 actions réalisées grâce au crédit d'impôt depuis 2013 pour un montant de 3 344 M€ de travaux

Part des propriétaires occupants ayant demandé un crédit d'impôt et montant moyen des dépenses réalisées selon les départements en Grand Est

Unité : % de propriétaires occupants ; montant en €

Source : Traitement CERC / DGFIP et INSEE RP17



60% des actions réalisées appartiennent à 3 catégories de travaux : isolation des parois vitrées, chaudières à haute performance énergétique, appareils de chauffage ou ECS au bois.

Le montant moyen des dépenses des ménages est de **6 163€** dans le Grand Est (+2,8% en 1 an).

Ratio du nombre de foyers ayant demandé un crédit d'impôt sur les propriétaires occupants (travaux 2018)

Grand Est
5,4%

France
5,5%

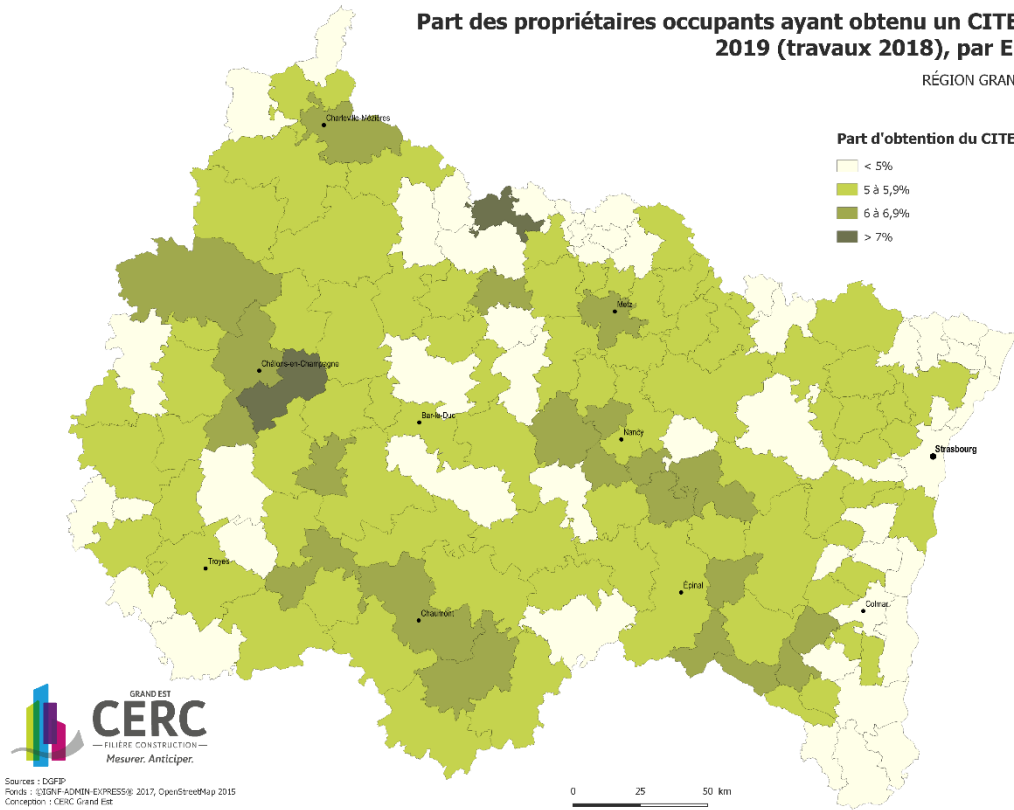


Le crédit d'impôt

Source : DGFIP

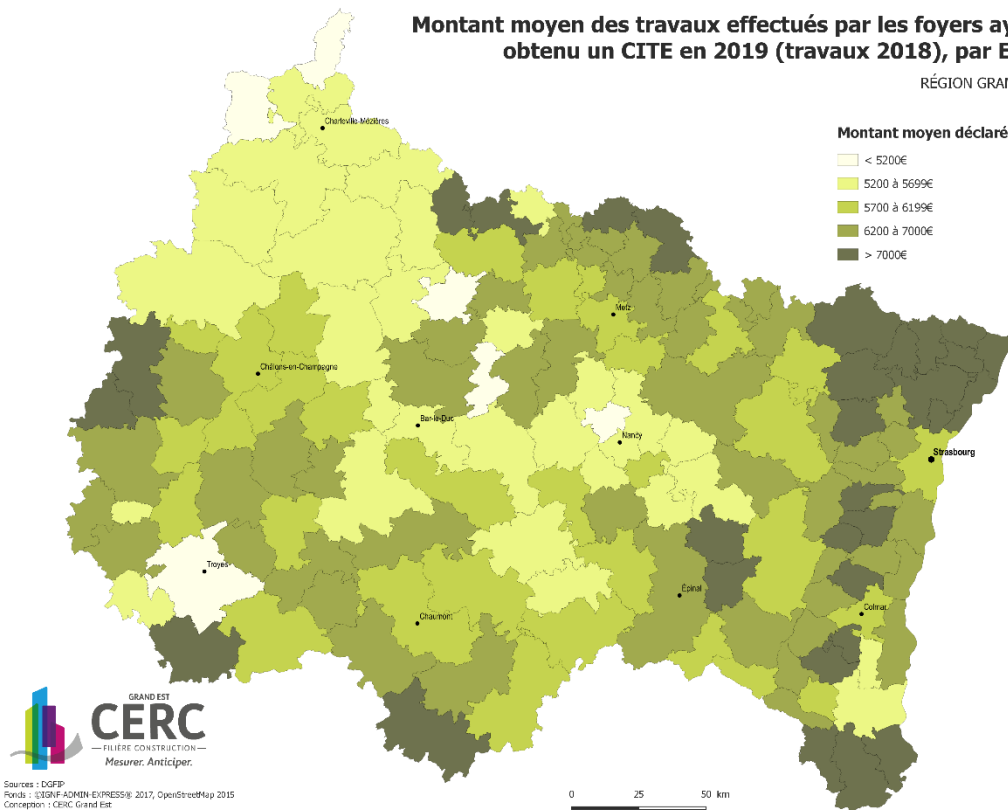
Part des propriétaires occupants ayant obtenu un CITE en 2019 (travaux 2018), par EPCI

RÉGION GRAND EST



Montant moyen des travaux effectués par les foyers ayant obtenu un CITE en 2019 (travaux 2018), par EPCI

RÉGION GRAND EST



L'éco-PTZ

Source : SGFGAS

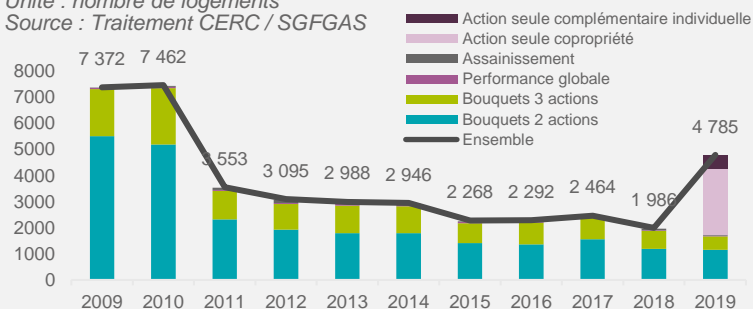
L'Eco-PTZ, net rebond par rapport à 2018 dans le Grand Est

◆ 4 785 logements rénovés avec l'aide de l'Eco-PTZ (+140% en 1 an)

Evolution de la distribution d'éco-PTZ en Grand Est

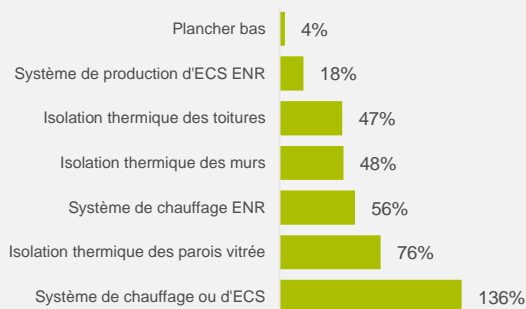
Unité : nombre de logements

Source : Traitement CERC / SGFGAS



Fréquence de travaux réalisés dans les bouquets de travaux

Source : Traitement CERC/SGFGAS



Note de lecture : un Eco-PTZ peut générer plusieurs travaux

◆ 97% d'Eco-PTZ distribués à des propriétaires

◆ 96% d'Eco-PTZ distribués pour des maisons individuelles

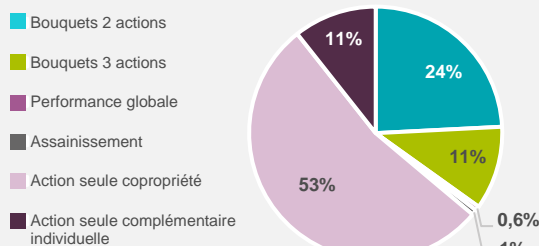
◆ 1 € d'Eco-PTZ distribué a généré 1,32 € de travaux (-4% en 1 an)

65,7 M€ d'Eco-PTZ distribués

86,9 M€ de travaux déclarés

Répartition des Eco-PTZ distribués par type de travaux réalisés

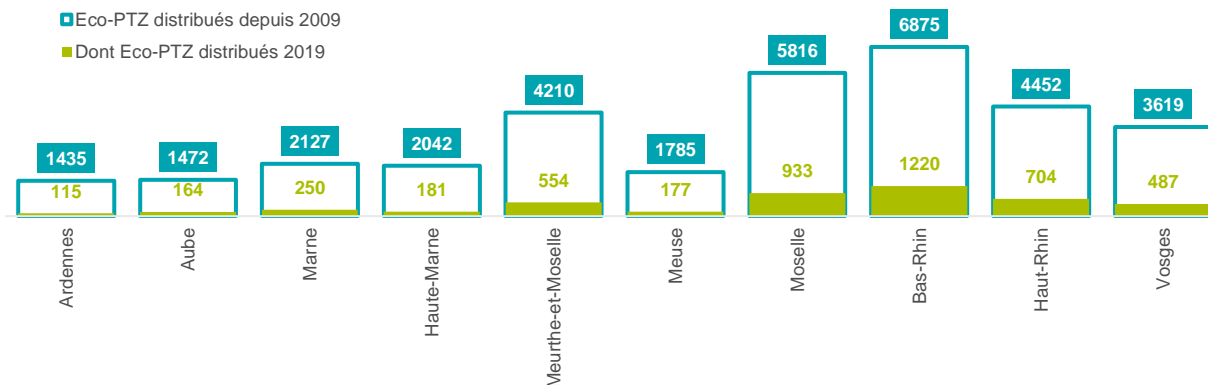
Source : Traitement CERC / SGFGAS



33 838 Eco-PTZ distribués depuis 2010 pour un montant de 720 M€ de travaux

Répartition des Eco-PTZ par département en 2019 et en cumul 2009-2019

Source : SGFGAS



Le programme « Habiter Mieux »

Source : ANAH / DREAL Grand Est

Habiter Mieux, un dispositif toujours plus largement sollicité

◆ **11 562 logements engagés** dans le programme « Habiter-Mieux » en 2019 (+70% en 1 an)

◆ **1 €** de subvention ANAH distribué a généré **2,33 €** de travaux

78 M€ de subventions distribuées

182 M€ de travaux éligibles

◆ Montant des travaux : **15 761€ / logement** en moyenne

→ dont **21 175€ / logement** en moyenne pour les propriétaires bailleurs

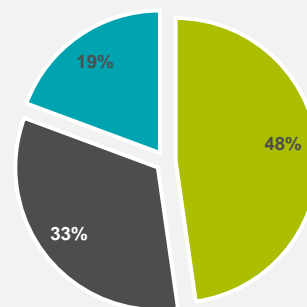
Evolution du nombre de dossiers subventionnés ANAH en Grand Est entre 2014 et 2019

Unité : nombre de logements
Source : Traitement CERC / Source ANAH



Répartition des logements aidés (hors agilité) par gain énergétique moyen réalisé

Source : Traitement CERC / ANAH

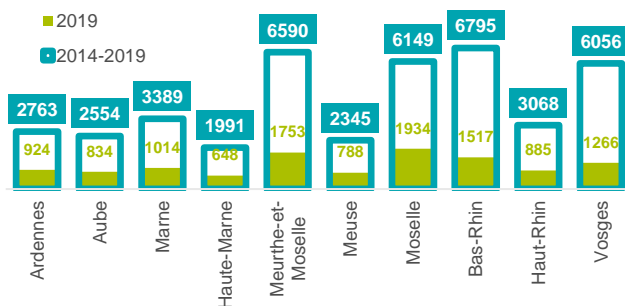


■ < ou = à 35% ■ 36 à 50% ■ > 50%

48 035 logements concernés depuis 2011 pour un montant de 951 M€ de travaux

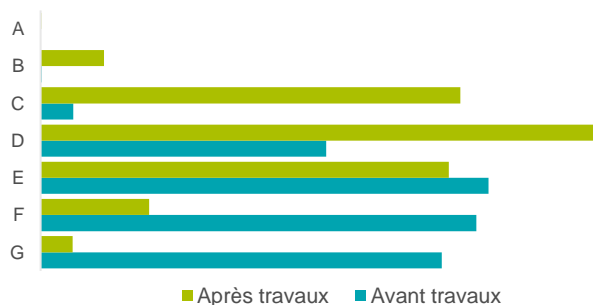
Répartition des dossiers subventionnés ANAH par département en 2019 et cumul 2014-2019

Source : Traitement CERC / ANAH



Répartition des logements par étiquette énergétique avant et après travaux

Source : ANAH



■ Après travaux ■ Avant travaux

Les Certificats d'Économies d'Énergie

Source : DREAL Grand Est octobre 2020

Hausse de plus de 50% des CEE accordés dans le Grand Est

Pour rappel : Le dispositif de **Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)** repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics aux vendeurs d'énergies appelés les « obligés » (électricité, gaz, chaleur, froid, fioul domestique et nouvellement les carburants pour automobile). Ceux-ci sont ainsi incités à promouvoir activement l'efficacité énergétique auprès de leurs clients : ménages, collectivités territoriales ou professionnels.

◆ **73%** des CEE distribués sont « Précarité »

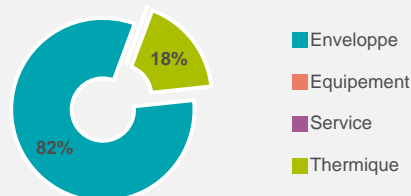
En 2018, **24 831 GWh cumac** (cumulée et actualisée sur la durée de vie du produit) ont été délivrés dans le Grand Est, soit **51% de plus** qu'en 2017.

Quel que soit le type (classique ou précarité), les CEE distribués concernent en grande majorité **l'enveloppe**. Pour les CEE précarité, c'est 1 point de plus.

◆ **82 %** des CEE distribués concernent l'enveloppe (isolation, vitrage)

Répartition des CEE distribués par catégorie

Source : Traitement CERC / Dreal Grand Est



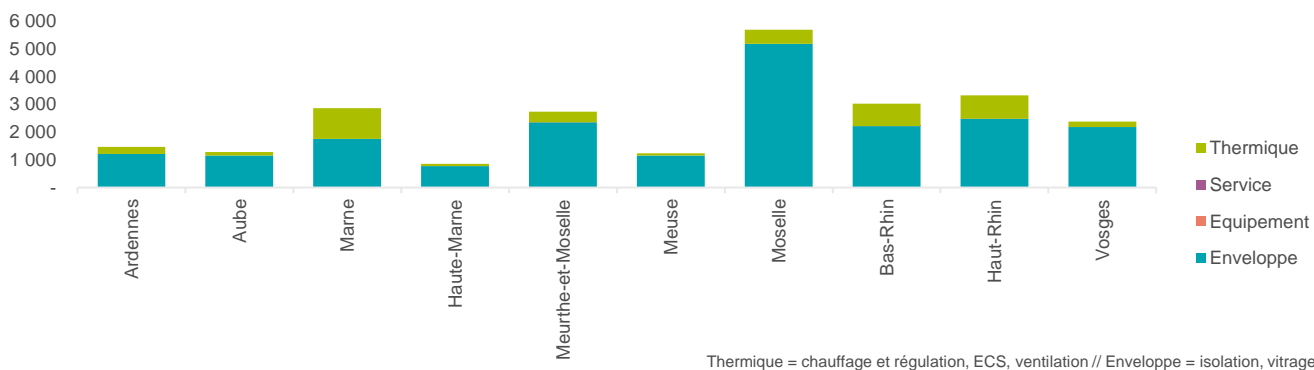
CEE accordés dans le secteur du Bâtiment résidentiel en 2018	Grand Est	Evolution 2017 / 2018
Volume CEE Classique en GWh cumac	6723	+ 93,6 %
Volume CEE Précarité en GWh cumac	18 108	+ 39,7 %
Total	24 831	+ 51,1 %

Près de 50% des CEE distribués dans trois départements : Moselle, Haut-Rhin, Bas-Rhin

Répartition des CEE distribués par catégorie dans le bâtiment résidentiel

Unité : GWh cumac

Source : Traitement CERC / Dreal Grand Est



Les Eco-PLS

Source : Caisse des dépôts et des consignations

Plus de logements rénovés mais pour un montant moyen inférieur

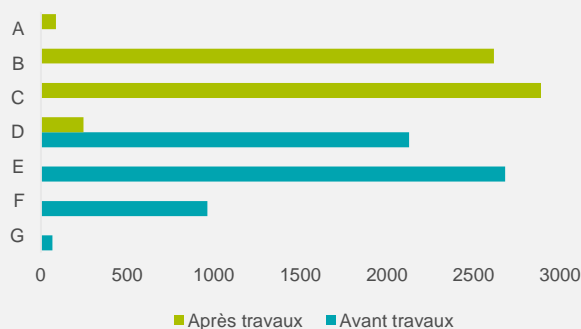
◆ **5 841 logements sociaux rénovés** grâce à l'Eco-PLS en 2019 (+10% en 1 an)

◆ **196 M€ de travaux réalisés** (-12,8% en 1 an)

◆ **Montant des travaux : 33 580€ / logement** en moyenne

Répartition des logements par étiquette énergétique avant et après travaux

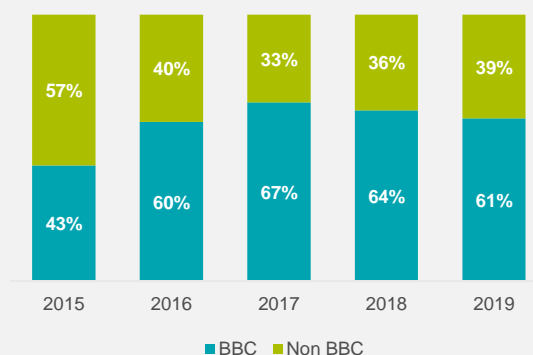
Source : Caisse des dépôts



◆ **63,6%** des logements sont en étiquette E, F et G avant travaux et tous passent en étiquette A, B, C ou D après travaux

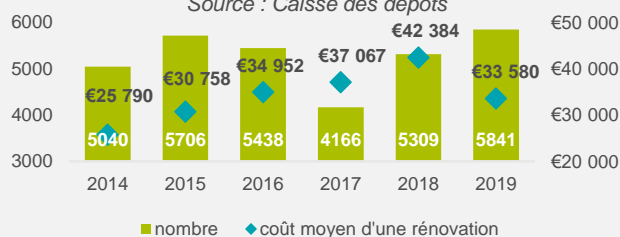
Part des rénovations selon leur attente énergétique

Source : Caisse des dépôts



Evolution du nombre de logements rénovés et du montant moyen des travaux

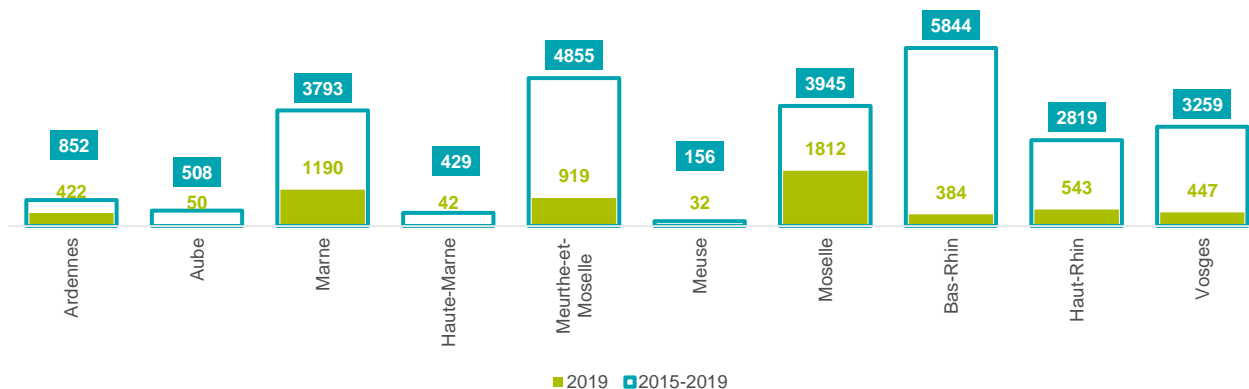
Source : Caisse des dépôts



47 202 logements concernés depuis 2012 pour un montant de 1 105 M€ de travaux

Répartition des Eco-PLS par département en 2019 et en cumul 2015-2019

Source : Caisse des dépôts





Les points d'entrée pour les particuliers

Le réseau FAIRE (Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique)

0 808 800 700 Service gratuit + prix appel

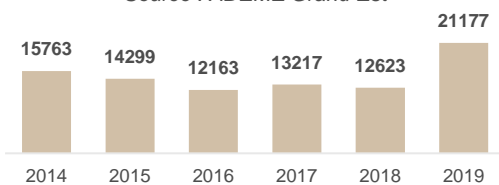


Le réseau **FAIRE** (Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique) : Les conseillers Faire du service public d'information et de conseil sur la rénovation énergétique de l'habitat sont présents dans différentes structures : Espaces Infos Energie, DDT, Collectivités, ADIL... Ces espaces ont été mis en place afin de répondre aux questions des citoyens concernant la maîtrise de l'énergie, la rénovation énergétique et les énergies renouvelables. A compter du 1^{er} janvier 2021, c'est le service d'aide à la rénovation énergétique (SARE) qui prend le relais sur l'accompagnement des ménages et du petit tertiaire privé, avec un engagement et un investissement fort des collectivités locales et de la Région Grand Est.
Pour plus d'information : www.faire.gouv.fr

Les Espaces Info Energie

Nombre de personnes ayant consulté un EIE dans le Grand Est

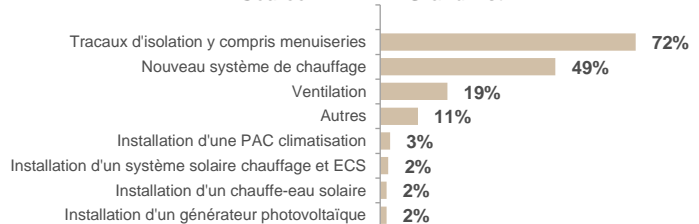
Source : ADEME Grand Est



◆ 62,5% des répondants ont engagé des travaux lourds de rénovation 1 an après leur contact avec un EIE

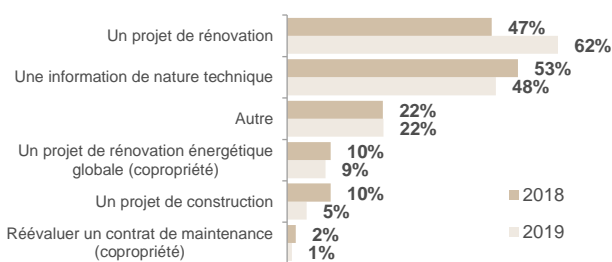
Répartition des travaux lourds effectués

Source : ADEME Grand Est



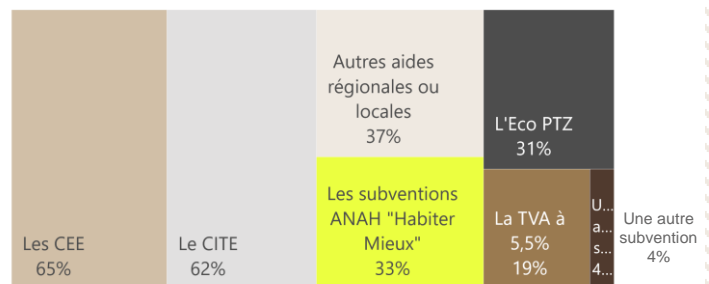
Quel était l'objet de votre demande auprès de l'EIE ?

Source : ADEME Grand Est



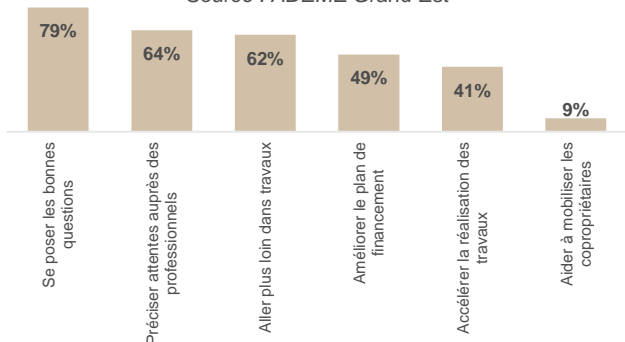
A propos de quel(s) type(s) d'aide vous êtes-vous renseigné(e) ?

Source : ADEME Grand Est



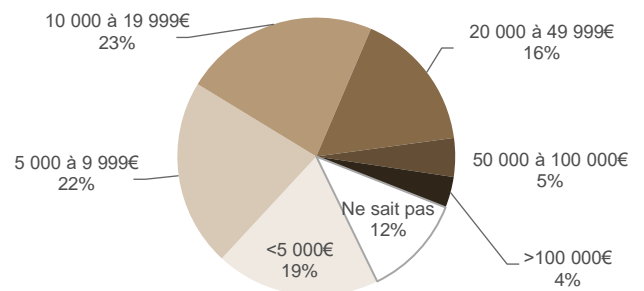
Le conseil apporté par l'EIE a permis aux ménages de :

Source : ADEME Grand Est



Fourchette du montant global des travaux engagés pour la réalisation des aménagements relatifs à l'énergie

Source : ADEME Grand Est

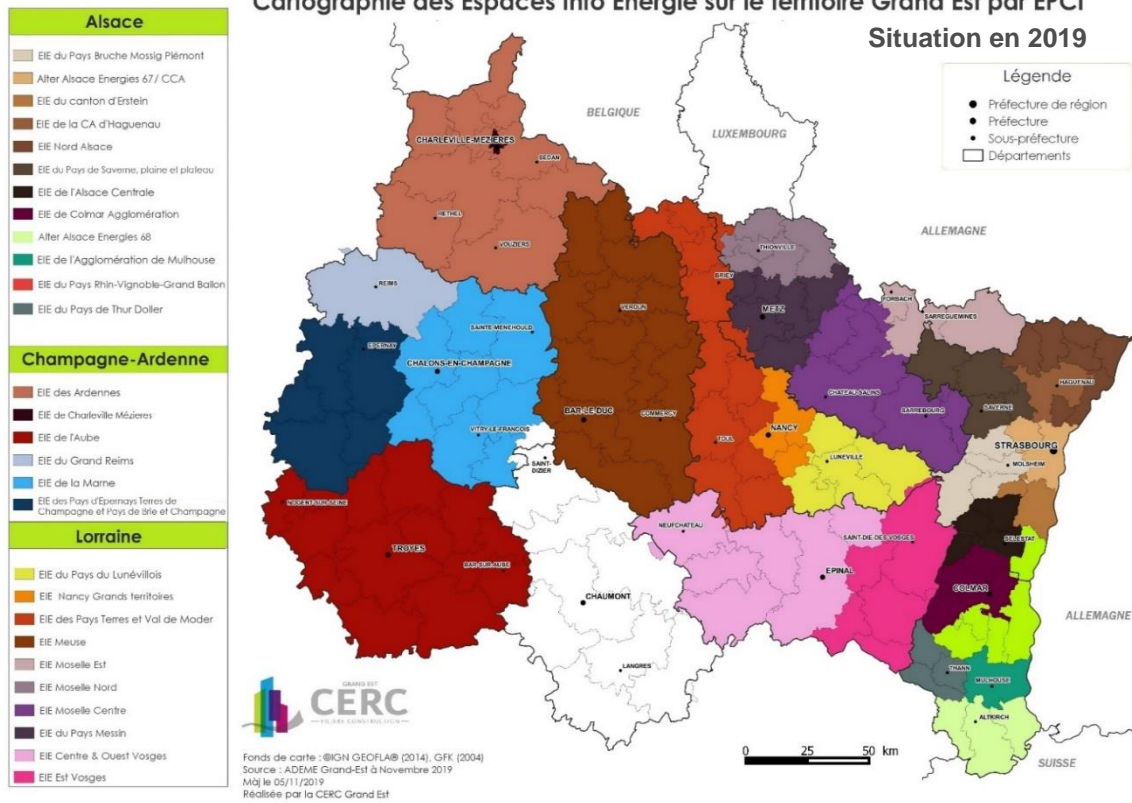




Les points d'entrée pour les particuliers

Le réseau FAIRE (Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique)

Cartographie des Espaces Info Energie sur le territoire Grand Est par EPCI Situation en 2019



Pour plus d'informations et accès à la liste des conseillers FAIRE sur votre territoire :

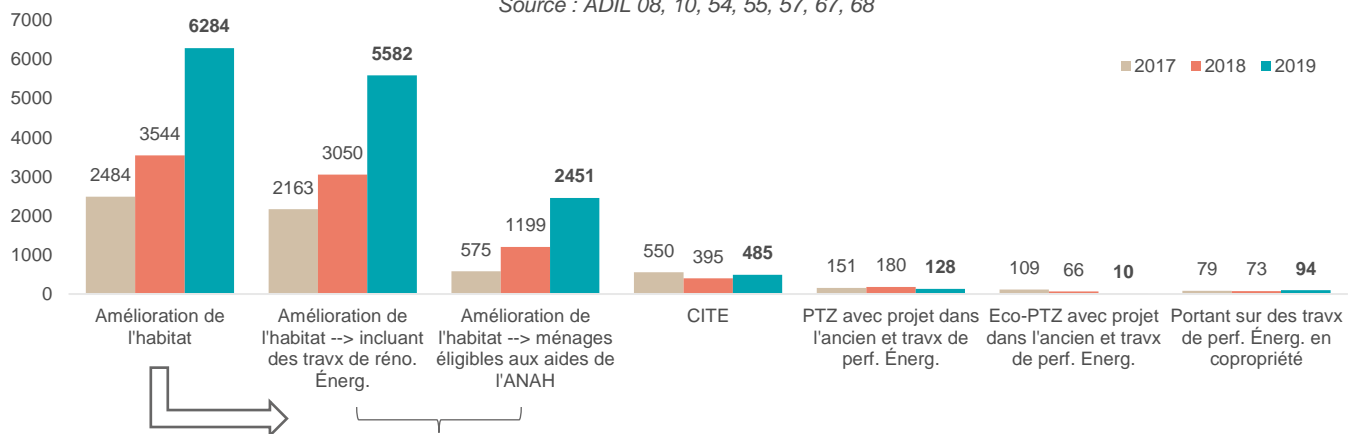
<https://www.eie-grandest.fr/mon-conseiller/liste-contacts>



Les ADIL

Répartition des consultations ADIL par type de demandes

Source : ADIL 08, 10, 54, 55, 57, 67, 68

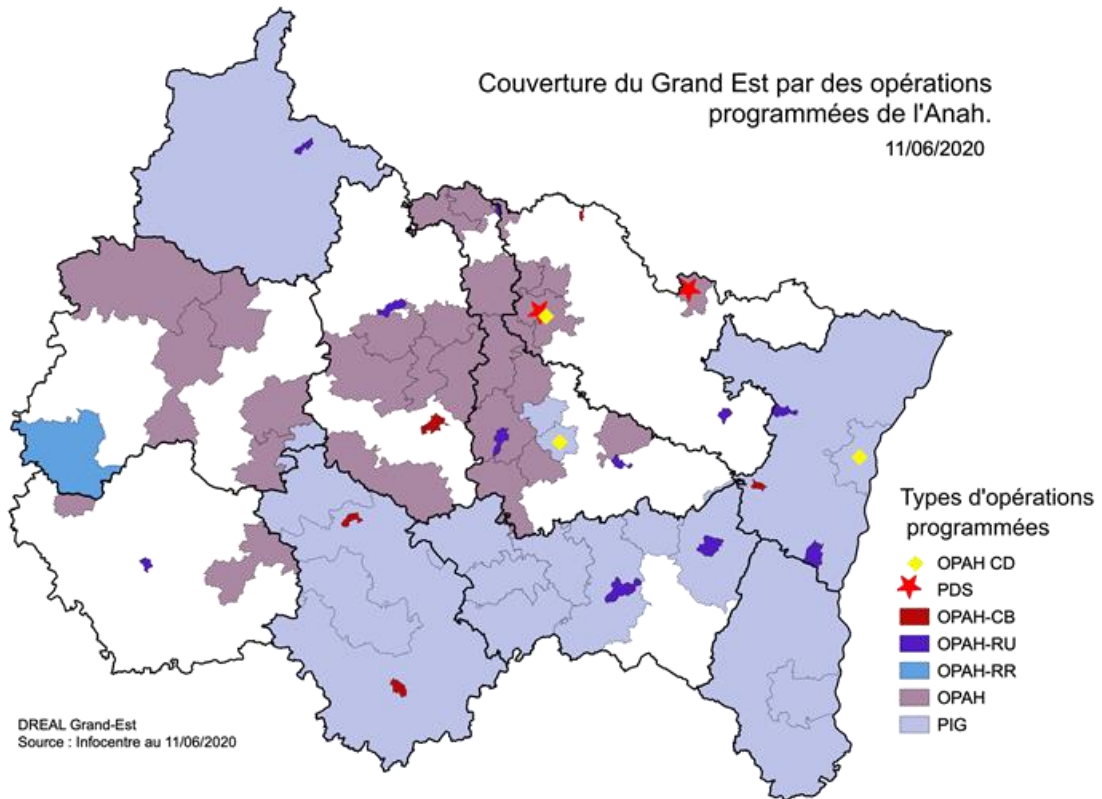




Les points d'entrée pour les particuliers

Le réseau FAIRE (Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Energétique)

L'ANAH



- OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat classique
- OPAH – CD : Copropriétés en difficulté
- OPAH – CB : Centre Bourg
- OPAH – RU : Revitalisation urbaine
- OPAH – RR : Revitalisation rurale
- PDS : Plan de sauvegarde
- PIG : Programme d'Intérêt Général

Qu'est ce qu'une Opération Programmée ?

Les opérations programmées sont des offres de services partenariales proposant ingénierie et aides financières pour **favoriser le développement d'un territoire par la requalification de l'habitat privé ancien**. L'OPAH se matérialise par une convention pluriannuelle entre l'Etat, l'ANAH et la collectivité contractante. Le contrat se base sur 3 phases :

- Une phase **diagnostic** : identification des problématiques de terrains qu'ils soient fonciers, urbains, sociaux...
- Une phase **étude** : proposition de solutions à apporter
- Une phase **mise en actions** des préconisations et « suivi-animation »

Source : ANAH

56 opérations programmées couvrent une grande partie du Grand Est.

Elles permettent de mettre en place un programme d'amélioration de l'habitat et/ou de rénovation énergétique dimensionné aux enjeux du territoire, notamment en proposant un accompagnement des ménages afin de simplifier leur démarche de rénovation.

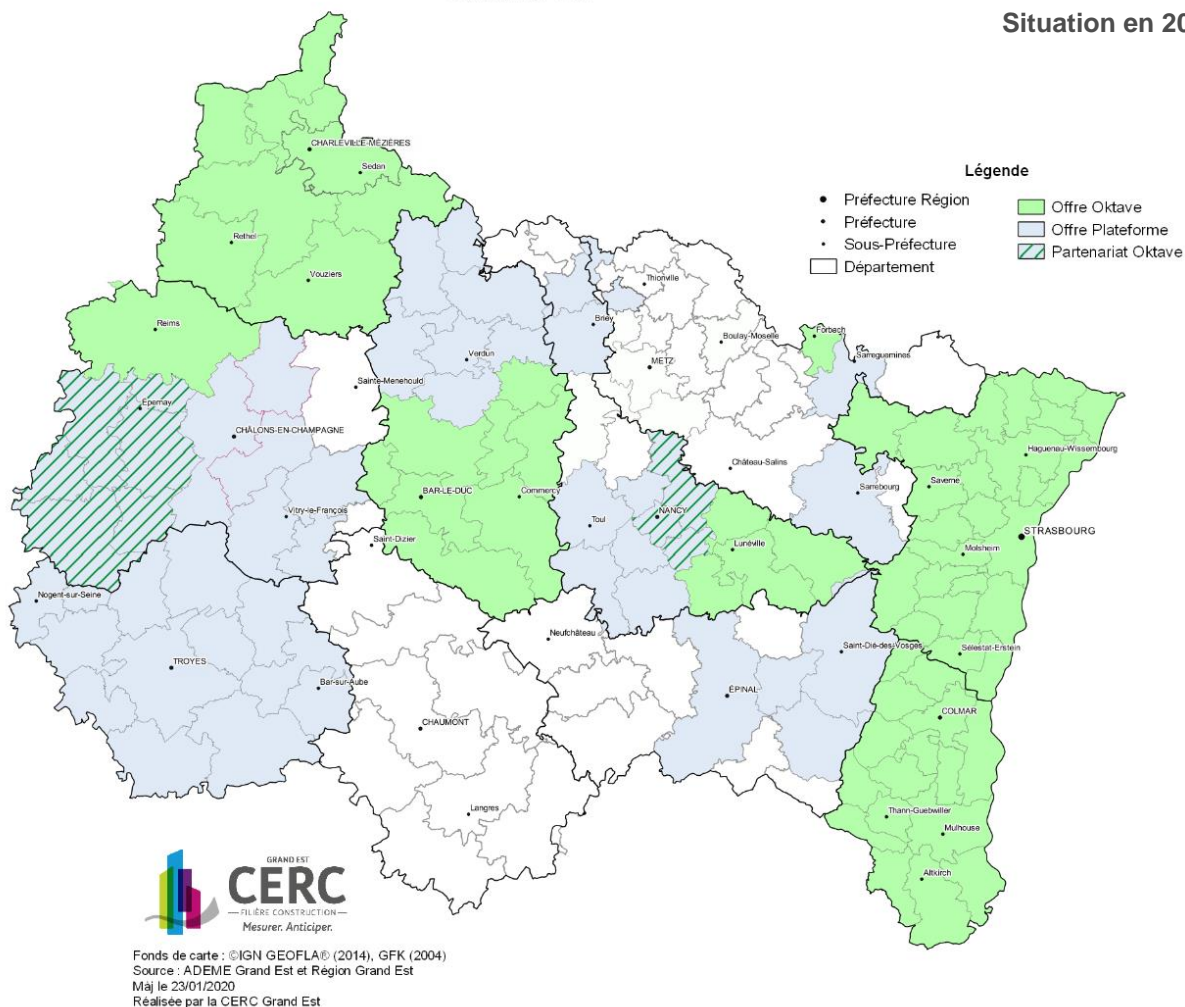


La rénovation énergétique performante



Offre d'accompagnement des particuliers à la rénovation performante de l'habitat en région Grand Est

Situation en 2019



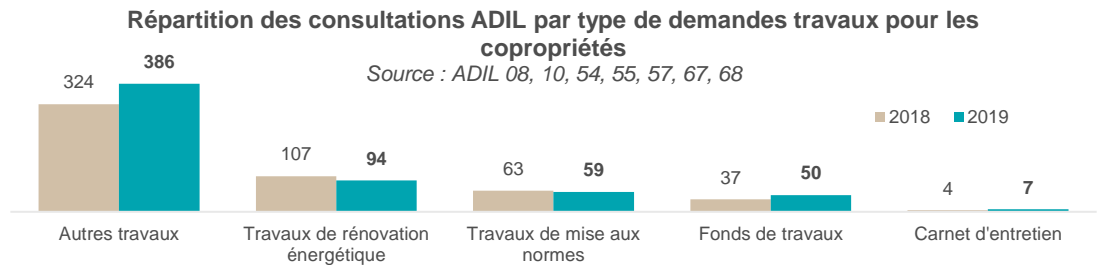
Pour plus d'informations sur la SEM OKTAVE :

<https://www.oktave.fr/accompagnement-renovation-energetique/>



L'accompagnement des copropriétés

L'accompagnement des ADIL



Il est important de rappeler que des consultations sont nécessaires et indispensables pour amorcer une démarche de rénovation (recouvrement des impayés, bon fonctionnement des instances de la copropriété, bonne relation avec le syndic). Il faut donc voir l'impact des conseils des ADIL au-delà du nombre de consultations « travaux ».
L'item « Carnet d'entretien » reprend toutes les questions concernant le carnet d'entretien que doit posséder chaque copropriété, répertoriant les informations techniques sur la maintenance et les travaux effectués.

Dispositif PAC Copro



Cet outil, mis en ligne par la DREAL, est basé sur l'analyse du registre d'immatriculation des copropriétés. Il offre aux collectivités un premier aperçu de leur parc de copropriétés « potentiellement fragiles » et propose également des fiches outils et des stratégies correspondant aux situations repérées. <https://paccopro-dreal-gd-est.fr/>

Dispositif « Coach Copro »



Pour faciliter le passage à l'acte de travaux de rénovation énergétique en copropriété, L'ADEME et la Région Grand Est ont déployé le dispositif « Coach copro ». Information, conseil, et accompagnement sont assurés via ce dispositif qui s'appuie sur les réseaux des EIE et la FNAIM GE en lien avec les autres acteurs de la copropriété (ADIL, opérateurs ANAH,...)

<https://grandest.coachcopro.com/>

Syndics de copropriété



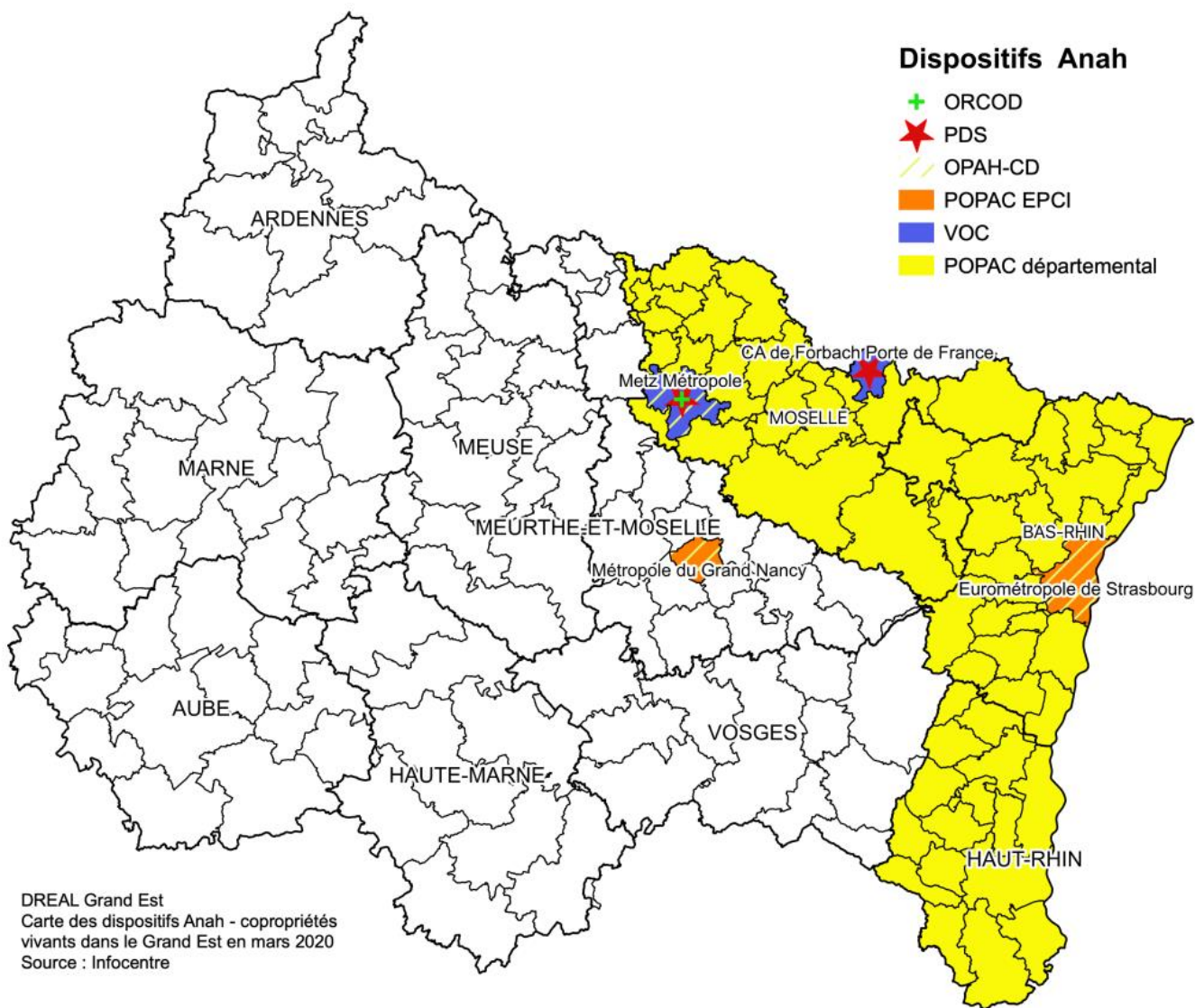
L'ADEME et la Région Grand Est financent un poste à la FNAIM Grand Est (avec UNIS et SNPI) pour accompagner les copropriétés dans des projets de rénovation. eco.immo.grandest@gmail.com

Une personne est par ailleurs spécifiquement dédiée à l'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage des copropriétés du territoire de l'Eurométropole, grâce à un partenariat entre l'ADEME, la Région Grand Est et l'Eurométropole de Strasbourg.



L'accompagnement des copropriétés

POPAC / VOC du Grand Est



DREAL Grand Est
 Carte des dispositifs Anah - copropriétés
 vivants dans le Grand Est en mars 2020
 Source : Infocentre

POPAC : Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement en Copropriété
VOC : Veille d'Observation des Copropriétés

PDS : Plan de Sauvegarde
OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
OPAHCD : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Copropriété en Difficulté
ORCOD : Opération de Requalification des Copropriétés Dégradées



Les points d'entrée pour les communes et leurs regroupements

Les CEP (Conseils en Energie Partagés)



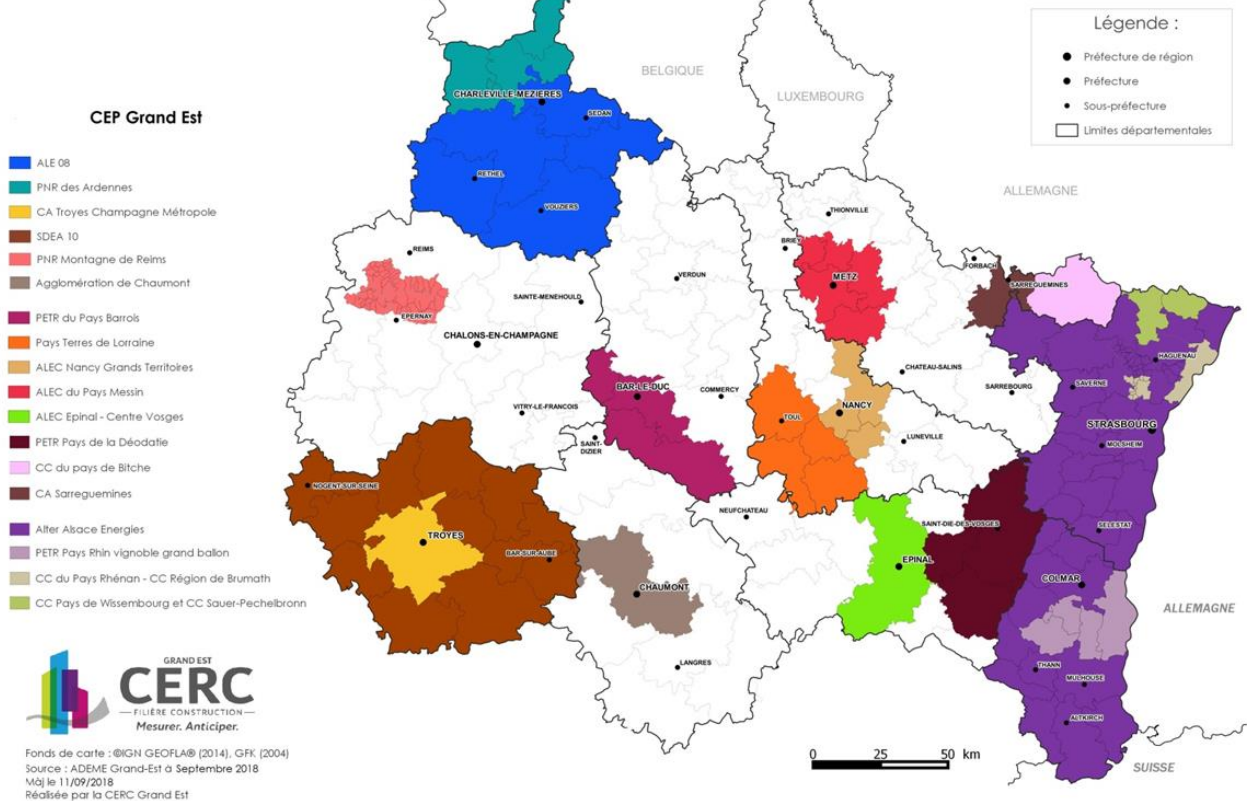
Ce dispositif est réservé aux communes de moins de 10 000 habitants dans le but de mutualiser un service énergie et du Conseil en Energie Partagé.

Le Conseil en Energie Partagé permet :

- La mutualisation d'une compétence dans le cadre d'une démarche territoriale
- Le suivi d'une politique énergétique maîtrisée
- Un accompagnement et une assistance technique sur le long terme
- Un réseau de conseillers sur l'ensemble du territoire français, animé et outillé par l'ADEME en collaboration avec la Région Grand Est
- Une expertise à coûts partagés, compensés par les économies réalisées
- Un plan d'actions personnalisé
- Un conseil objectif et indépendant

Cartographie des Conseils en Energie Partagés (CEP) dans le Grand-Est par EPCI

Situation en 2019



Pour plus d'informations et accès à la liste des CEP sur votre territoire :

<https://www.climaxion.fr/contact/collectivites-associations#block-views-relais-block-coll>

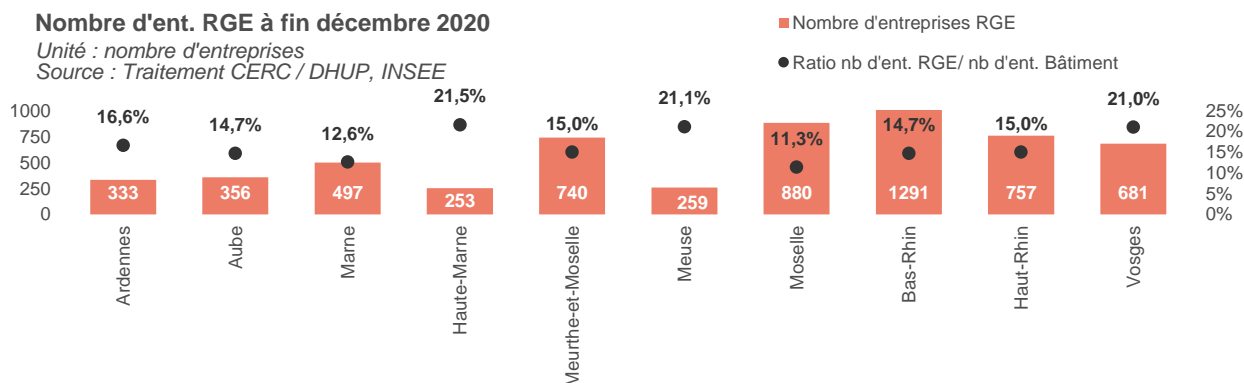
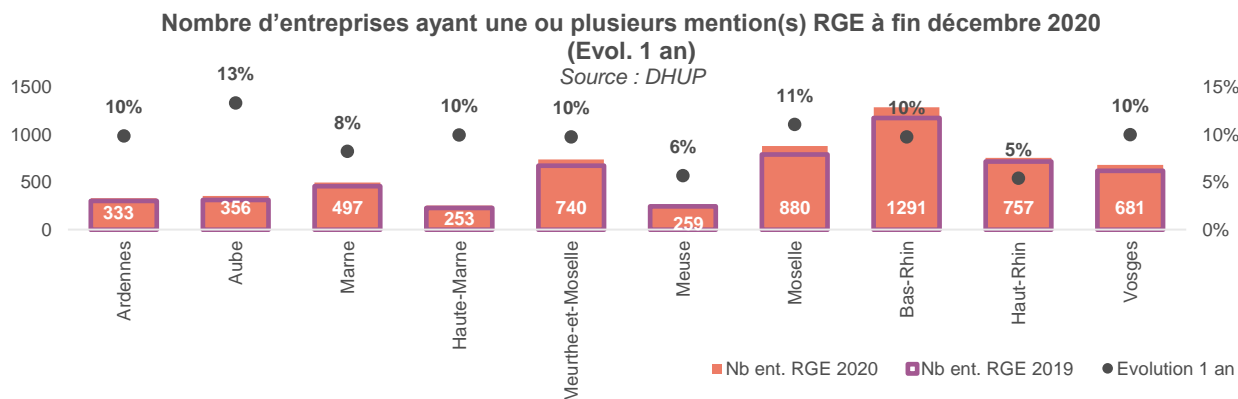




Les entreprises RGE

Source : CAPEB, CEQUAMI, Certibat, FFB, OPQIBI, OPQTECC

6 403 entreprises ont au moins un signe RGE à fin décembre 2020



Répartition des domaines de travaux des entreprises à décembre 2020 (Evol. 3 mois)

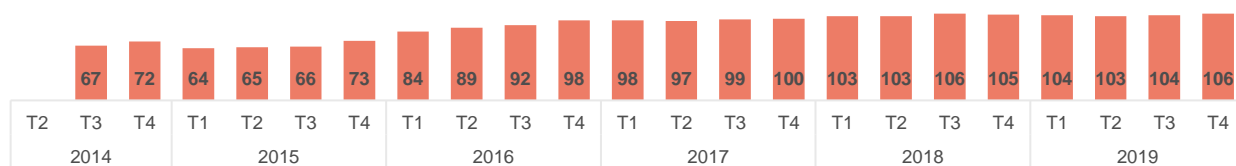
Unité : domaine de travaux Source : DHUPP

Chaudière condensation micro cogénération	1 697	▶	Isolation murs planchers	2 354	▶
Chauffage eau chaude bois	963	▲	Isolation toit	2 171	▶
Chauffage eau chaude solaire	172	▲▲	Panneaux photovoltaïques	91	▲
Equipements électriques hors ENR	1 455	▶	Pompes à chaleur	1 117	▲
Fenêtres volets portes extérieures	2 041	▶	Projet complet de rénovation	14	▼
Forage géothermique	10	▲▲	Ventilation	267	▲

Evolution du nombre de bureaux d'études/économistes RGE en Grand Est

Unité : nombre d'établissements

Source : Traitement CERC / Certivea, OPQTECC, OPQIBI





RGE

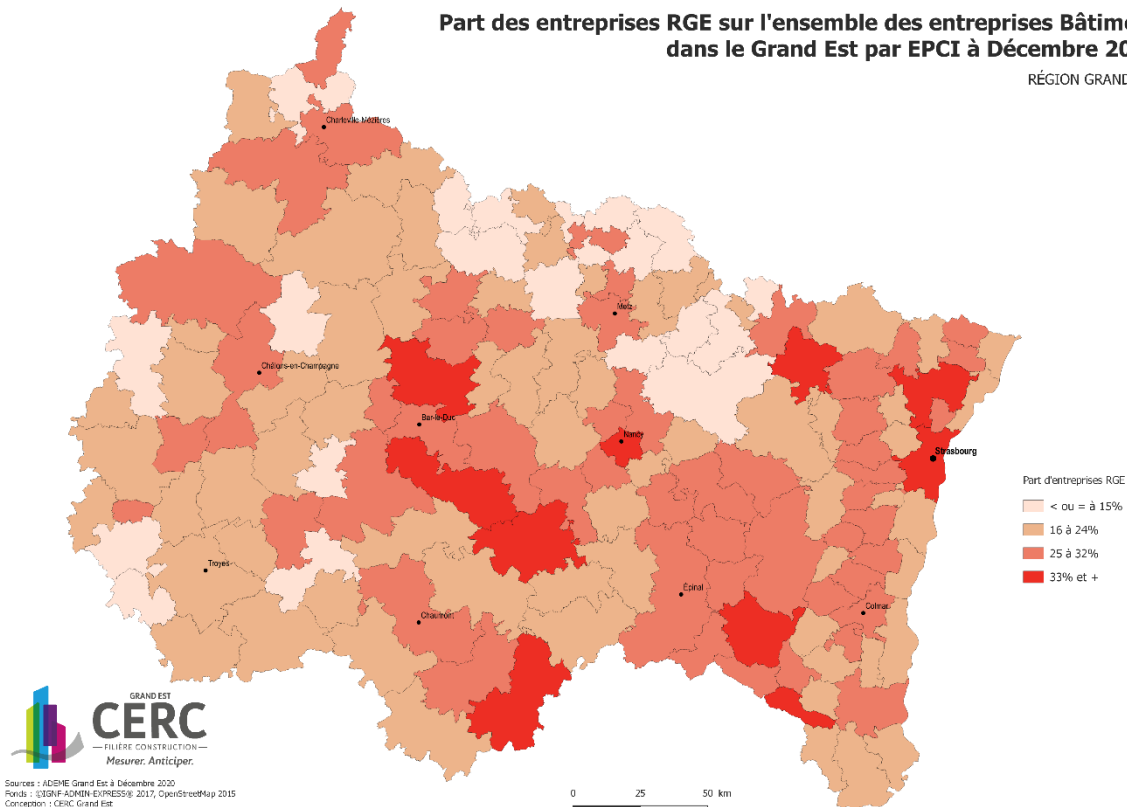
Les entreprises RGE

Source : ADEME Grand Est

6 403 entreprises ont au moins un signe RGE à fin décembre 2020

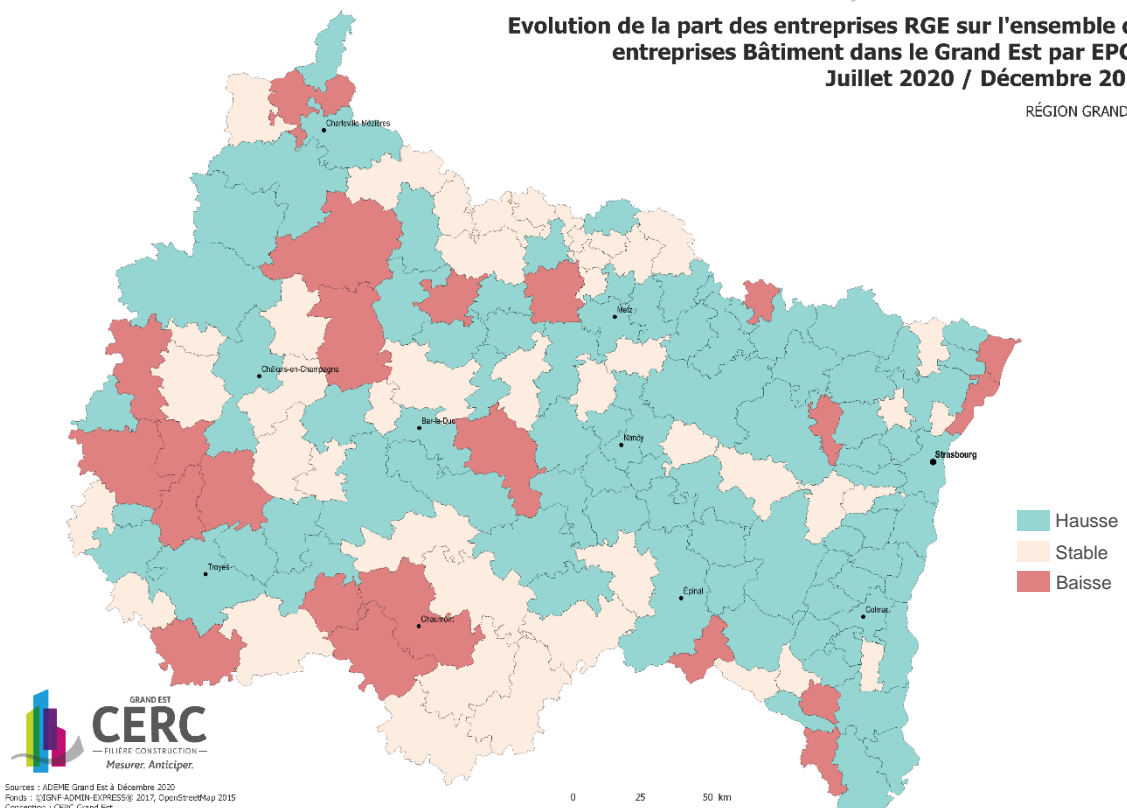
Part des entreprises RGE sur l'ensemble des entreprises Bâtiment dans le Grand Est par EPCI à Décembre 2020

RÉGION GRAND EST



Evolution de la part des entreprises RGE sur l'ensemble des entreprises Bâtiment dans le Grand Est par EPCI - Juillet 2020 / Décembre 2020

RÉGION GRAND EST





Autres labels (non exhaustifs)

Source : Effinergie, CERQUAL

2 770 nouvelles demandes de labellisations BBC-Effinergie en 2019

BBC-*effinergie* Rénovation

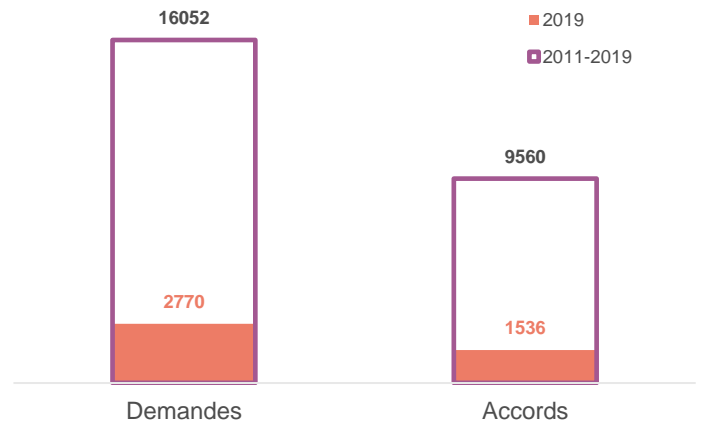
En 2019, on dénombre 1 536 accords de labellisations BBC-Effinergie dans le Grand Est soit un peu plus de la moitié des demandes (55%).

Le nombre de demandes de labellisations entre 2018 et 2019 a progressé de 13,8%.

Les accords de 2019 représentent 16% de l'ensemble des accords comptabilisés dans le Grand Est depuis 2011.

Demands et accords de labellisations BBC-Effinergie Rénovation dans le Grand Est

Source : Traitement CERC / Effinergie

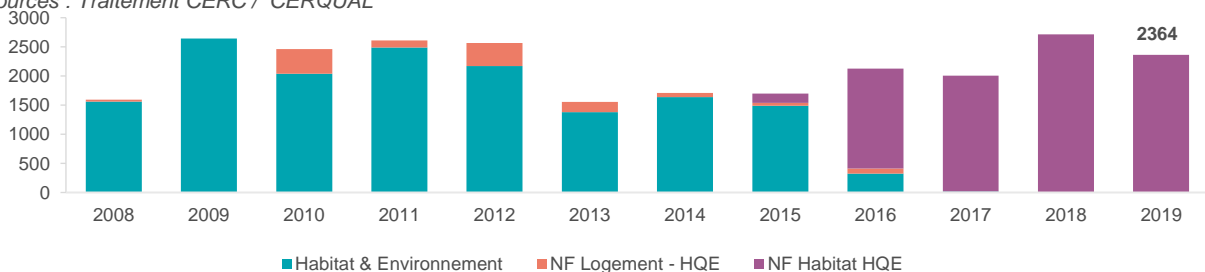


Evolution du nombre de logements engagés dans une démarche de qualité environnementale en Grand Est

Est

Unité : nombre de logements

Sources : Traitement CERC / CERQUAL



Pour plus d'informations, consulter le référentiel d'ENVIROBAT Grand Est sur les certifications et labels d'opérations liés au développement durable et autres labels énergétiques ou environnementaux :

<https://www.envirobatgrandest.fr/wp-content/uploads/fiche-referentiels-certifications-labels.pdf>

Référentiels



**Référentiels, certifications et labels
Bâtiment et aménagement durables**

AVEC LA COLLABORATION

Avec le soutien de



anticiper • économiser • valoriser



Liberté
Égalité
Fraternité



AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE



ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous



Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement



Agence Départementale
d'Information
sur le Logement

Avec le concours des membres de la CERC Grand Est :



Et des membres du GIE réseau des CERC:



Document édité par la CERC Grand Est



CERC GRAND EST
 tél. : 03.87.62.81.45 | e-mail : contact.cerc@i-carre.net
 DREAL Grand Est - BP 95038 - 2 rue Augustin Fresnel –
 57071 METZ Cedex 3
 Site internet : www.cerc-grandest.net

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art.L.122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art.122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L.122-10 à L.122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.